

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Dernières modifications apportées le 26 septembre 2025

1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE SERVICES – MODIFICATION

La société L'ECOLE DU VOLANT D'OR (l' « **Auto-Ecole** ») société par actions simplifiée, au capital social de 1.000,00 €, dont le siège social est situé au 4 rue du Docteur Paquelin – 75020 Paris dont le numéro unique d'identification est 910.057.793 R.C.S. Paris, n° TVA intracommunautaire n°FR42 910 057 793, déclarée en qualité d'organisme de formation auprès de la DREETS Ile de France sous le numéro 11756599375, exploite, à l'adresse de son siège social, un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière sous le numéro d'agrément préfectoral E22 075 00016 0. L'Auto-Ecole est légalement représentée par son président Monsieur Loïc Dorin.

L'Auto-Ecole est éditrice du site Internet accessible à l'adresse <https://lecoleduvolantdor.fr/> (le « **Site** ») dédié notamment à la mise à disposition d'informations générales relatives à l'apprentissage de la conduite des véhicules terrestres à moteur et la vente de formations destinées à la préparation du passage des examens du permis de conduire des véhicules terrestres à moteur de catégories B.

Le Site Internet est disponible gratuitement sur Internet et est accessible à tous à condition de disposer d'un accès à Internet.

Tous les coûts afférents à l'accès au Site tels que les frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet, sont exclusivement à la charge des utilisateurs du Site Internet (Client, visiteur tiers) qui sont seuls responsables du bon fonctionnement de leur équipement ainsi que de leur accès à Internet.

L'Auto-Ecole peut être contactée selon les modalités suivantes :

- Par téléphone : 09.53.40.72.16 ;
- Par courriel à l'adresse suivante : contact@lecoleduvolantdor.fr ;
- Par courrier à l'adresse de l'Auto-Ecole : 4 rue du Docteur Paquelin – 75020 Paris.

Les présentes conditions générales de services (les « **CGS** ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de forfaits de formation pratique à la conduite dans le cadre de la préparation du permis B (la/les « **Prestations de Formation** ») réalisées :

- Sur le Site par un client personne physique majeure non commerçante agissant pour ses besoins personnels et ayant la pleine capacité juridique pour s'engager dans le cadre des CGS ou le représentant légal/tuteur d'une personne physique mineur âgé entre seize (16) ans révolus et dix-huit (18) ans ou d'un majeur incapable ou protégé s'engageant pour le compte de ce dernier dans le cadre des CGS. Le représentant légal, titulaire de l'autorité parentale est garant du respect de l'ensemble des stipulations des CGS et responsable de l'utilisation faite par l'utilisateur qu'il représente du Site ;
- Sur le site « Mon Compte Formation » par un stagiaire de la formation professionnelle souhaitant financer tout ou partie des Prestations de Formation au moyen de son Compte Professionnel de Formation (CPF).

Les personnes susvisées réalisant un achat de Prestation(s) de Formation sont ci-après désignées le(s) « **Client(s)** ».

Dans les développements qui suivent, l'Auto-Ecole et le Client sont, ensemble, désignés les « **Parties** » et individuellement la « **Partie** ».

Toute validation de commande est subordonnée à l'acceptation expresse et sans réserve des CGS par le Client. L'acceptation des CGS est matérialisée par le fait que le Client coche la case prévue à cet effet aux termes de laquelle il déclare avoir pris connaissance des CGS, les comprendre et les accepter dans leur intégralité. A défaut pour le Client de cocher cette case, il ne pourra passer de commande.

Chaque Prestation de Formation est également soumise au respect de conditions particulières (les « **Conditions Particulières** »), à savoir :

- Soit les stipulations du contrat de formation (le « **Contrat de Formation** ») qui sera conclu en application de l'arrêté du 11 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 29 mai 2020 définissant le modèle de contrat type pour l'enseignement de la conduite pour la catégorie B du permis de conduire, conformément aux dispositions de l'article R.213-3 et L.213-2 du Code de la route ;
- Soit les stipulations des conditions générales d'utilisation de la plateforme « Mon Compte Formation » accessible, gratuitement, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr ou sur l'application « Mon Compte Formation » (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>) dans le cas où les Prestations de Formation s'inscrivent dans le cadre d'une action de formation professionnelle au sens de l'article 6313-1 du Code du travail financée, en tout ou partie, par le biais du Compte Personnel de Formation (« **CPF** ») en application des dispositions de l'article L.6323-6, II, 3° du Code du travail. Ces conditions générales d'utilisation sont composées :
 - (i) de conditions générales (« **CG** ») et
 - (ii) de conditions particulières spécifiques aux titulaires de compte (« **CP Titulaires** ») ou aux organismes de formation (« **CP OF** »).

Elles tiennent lieu de contrat de formation au sens de l'article L.6353-3 du Code du travail pour l'Auto-Ecole et le Client titulaire du compte CPF.

Les CGS (en ce compris les programmes de formation et le règlement intérieur auxquels elles font référence) et le Contrat de Formation ou le Contrat de Formation Professionnelle forment l'intégralité du contrat régissant la relation entre l'Auto-Ecole et le Client (le « **Contrat** ») conclu entre l'Auto-Ecole et le Client.

En cas de contradiction entre les stipulations des CGS et celles des Conditions Particulières, les Conditions Particulières prévaudront sur celles des CGS.

Si une quelconque des stipulations des présentes CGS venait à être déclarée nulle ou inapplicable, cette stipulation serait sans effet entre les Parties sans que cela n'affecte les autres stipulations des CGS qui demeureront applicables entre les Parties.

L'Auto-Ecole se réserve le droit de modifier ou d'amender les CGS à tout moment. Les CGS applicables au Client sont celles en vigueur le jour de la commande du Client (la « **Commande** »). Les modifications des CGS intervenant a posteriori de la Commande passée ne seront pas applicables au Client.

Dans les développements qui suivent, l'Auto-Ecole et le Client sont, ensemble, désignés les « **Parties** » et indépendamment la « **Partie** ».

2. DESCRIPTIFS DES PRESTATIONS DE FORMATION

2.1. Prestations non financées par le CPF

Conformément aux dispositions de l'article L.221-5 du Code de la consommation, un descriptif détaillé des Prestations de Formation proposées à la vente sur le Site est accessible en cliquant sur le forfait de formations en cause au sein de l'onglet « Formations » du Site.

Les informations communiquées sont notamment :

- La nature de la formation en cause ;
- La durée de la formation ;
- Le programme de la formation ;
- L'objet de la formation ;
- Le niveau de connaissance préalable prérequis pour suivre la formation et obtenir la qualification à laquelle elle prépare et notamment la validation préalable de l'Epreuve Théorique Générale ;
- Les modalités de formation ;
- Les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre par l'Auto-Ecole ;
- Les modalités de contrôle des connaissances et la nature de la sanction de la formation ;
- Le prix correspondant à la formation concernée.

Ce descriptif détaillé permet au Client, avant la prise de Commande définitive, de connaître les caractéristiques principales de chaque Prestation de Formation.

2.2. Prestations financées via le CPF

Conformément aux dispositions des articles L.6353-4 du Code du travail et 7.1 des CG, les offres figurant sur la plateforme « Mon Compte Formation » comprennent les informations suivantes (si applicables dans le cadre de la Prestation de Formation afférente à l'offre) :

- Les coordonnées de l'Auto-Ecole et également l'adresse, le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter, ainsi que l'adresse mail dédiée aux inscriptions ;
- Les coordonnées de la personne chargée de la relation avec le Client stagiaire de la formation professionnelle ;
- Les conditions d'éligibilité telles que prévues à l'article L.5151-2 et L.5421-4 du Code du travail ;
- Les prérequis exigés, le cas échéant ;
- Pour la Prestation de Formation proposée :
 - L'intitulé de la Prestation de Formation ;
 - Les objectifs de la Prestation de Formation, en lien avec la fiche descriptive de la certification visée validée par France Compétences ;
 - Les tests de positionnement prévus ;
 - Les dates de début et de fin, les horaires et le lieu des sessions pour Prestation de Formation en distanciel ;
 - Le programme détaillé de la Prestation de Formation ;
 - Le parcours pédagogique (y compris les jalons pédagogiques et/ou d'évaluation) ;
 - La méthode pédagogique suivie par l'Auto-Ecole ;
 - Le cas échéant, la nature des travaux incombant au Client (période de réalisation de ces travaux, date de remise des travaux par le Client) ;
 - Le volume d'heures de travail personnel nécessaire à la réalisation de la Prestation de Formation, le cas échéant indiqué de manière estimative ;
 - Les moyens humains et pédagogiques mis en œuvre par l'Auto-Ecole pour la délivrance de la formation dont le ou les noms des formateurs concernés ainsi que leurs titres ou qualités ;
 - Le cas échéant, le matériel éventuellement nécessaire lorsqu'il n'est pas fourni ;
- Pour le déroulement de la Prestation de Formation :

- Le règlement intérieur de l'Auto-Ecole, également accessible via le lien hypertexte mentionné à l'article 8 des CGS ;
- Les conditions d'utilisation de son service, lorsque la formation est en ligne ;
- Les modalités de suivi (en présentiel ou à distance) ;
- Le cas échéant, les modalités techniques d'accès à la formation ;
- Les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

3. COMMANDE DE PRESTATIONS SUR LE SITE

3.1. Création et utilisation du Compte Client

La passation d'une Commande sur le Site nécessite que le Client créé au préalable un compte Client (le « **Compte** »).

Pour cela il est invité à cliquer sur l'onglet « Inscription ».

Pour créer un Compte, le Client doit disposer d'une adresse électronique (e-mail) valide. Lors de la création du Compte, le Client est invité à renseigner les informations suivantes le concernant : prénom, nom, date de naissance, adresse, code postal, numéro de téléphone, adresse mail, mot de passe (ci-après les « **Données d'Identification** »).

Le Client devra maintenir les Données d'Identification exactes, à jour et complètes. A ce titre, le Client pourra modifier ses Données d'Identification et le mot de passe dans l'onglet « Mon compte », puis « Compte » en renseignant son identifiant et son mot de passe.

En cas d'oubli de son mot de passe, le Client pourra cliquer sur l'onglet « J'ai oublié mon mot de passe » puis il saisira l'adresse de courrier électronique qu'il a indiqué lors de la création de son Compte. Il recevra alors un courriel lui indiquant la procédure à suivre pour définir un nouveau mot de passe.

Une fois inscrit(e), le Client pourra acheter les Prestations de Formation proposées à la vente sur le Site dans les conditions et modalités prévues au sein des CGS et des Conditions Particulières.

Le traitement et l'utilisation par l'Auto-Ecole des Données d'Identification se fera conformément aux stipulations de l'article 12 des CGS.

Le Compte constitue un espace personnel strictement réservé à l'usage exclusif du Client. Toute cession, transfert ou utilisation du Compte par un tiers est interdite et pourra entraîner la suspension voire dans les cas les plus graves, la suppression du Compte du Client, ce qui entraînera la résiliation du Contrat. Le Client est tenu d'assurer la confidentialité des données lui permettant d'accéder à son Compte (identifiant et mot de passe).

Le Client est seul responsable des conséquences de l'utilisation de son Compte et reconnaît que toute connexion ou transmission de données effectuées en utilisant son Compte sera réputée avoir été effectuée par lui.

3.2. Evaluation Préalable

Les Prestations de Formation étant constituées d'heures de formation pratique à la conduite, le Client doit avoir au préalable réalisé l'évaluation préalable (l'« **Evaluation Préalable** ») mentionnée à l'alinéa 1^{er} de l'article L.213-2 du Code de la route permettant de déterminer le nombre estimatif d'heures de cours de conduite pratique dont le Client aura besoin.

L'Evaluation Préalable est un prérequis nécessaire à l'exécution des heures de formation pratique à la conduite.

Avant tout achat de Prestations de Formation, le Client déclare avoir bien réalisé l'Evaluation Préalable en cochant la case correspondant aux termes de laquelle il déclare avoir réalisé l'Evaluation Préalable avant la validation définitive de sa Commande.

Dans le cas où le Client n'aurait pas réalisé l'Evaluation Préalable, il pourra le faire en ligne sur le Site <https://lecoleduvalantdor.fr/inscription> en s'acquittant du prix correspondant.

Toute Commande d'une Evaluation Préalable réalisable en ligne est soumise à l'acceptation des présentes CGS.

Une fois le paiement de la Commande de l'Evaluation Préalable effectué, le Client est tenu de réaliser immédiatement, directement sur le Site.

Le Client est informé qu'il ne disposera plus du droit de rétractation prévu à l'article 9 des CGS en application des dispositions de l'article L.221-28, 13° du Code de la consommation qui dispose que :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

13° De fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :

a) Il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ; et

b) Il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et

c) Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième l'alinea de l'article L. 221-13. »

Il devra alors cocher les cases suivantes :

- « Je donne mon accord exprès pour l'exécution immédiate de l'Evaluation Préalable » ;
- « Je reconnais expressément renoncer à mon droit de rétractation, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation » ;

Dans le cas où le Client souhaiterait procéder à l'Evaluation Préalable dans un véhicule de l'Auto-Ecole (en circulation), le Contrat n'entrera en vigueur qu'une fois celle-ci effectuée et les Conditions Particulières signées par les Parties dans les locaux de l'Auto-Ecole ou sur le Site via le processus décrit *infra* à l'article 3.3.

3.3. Passation de la Commande

1. Processus de passation des Commandes

Afin de passer commande (la « **Commande** »), le Client doit obligatoirement suivre et réaliser les étapes suivantes :

1. Accéder au Site ;
2. S'identifier en tant que Client en se connectant à son Compte via ses identifiants personnels ou procéder à son inscription en démarrant son Evaluation Préalable ;

Pour la réalisation de l'Evaluation Préalable :

3. Cliquer sur l'onglet « Inscrivez-vous et démarrez votre évaluation initiale » ou « démarrer mon évaluation préalable » sur la page <https://lecoleduvalantdor.fr/forfaits/boite-auto> ;
4. Renseigner les informations requises pour la création du Compte dans le cas où le Client ne disposerez pas déjà d'un Compte ;
5. Accepter les CGS en cliquant cochant la case « Je suis majeur (ou garant titulaire de l'autorité parentale) et j'accepte les [conditions générales de service](#) » ;
6. Cliquer sur l'onglet « payer pour démarrer mon évaluation » ;
7. Vérifier les éléments de la Commande, identifier et, éventuellement corriger les erreurs ;
8. Insérer ses informations de paiement ;
9. Cocher la case « Je donne mon accord exprès pour l'exécution immédiate de l'Evaluation Préalable » ;
10. Cocher la case « Je reconnais expressément renoncer à mon droit de rétractation, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation » ;
11. Cliquer sur l'onglet « Payer » ;
12. Réaliser l'Evaluation Préalable et prendre connaissance du résultat/bilan.

Commande de Prestation(s) de Formation (forfaits de formation) :

13. Consulter les Prestations de Formation (forfaits) disponibles ;
14. Sélectionner le(s) forfaits de formation dont il souhaite faire l'acquisition en cliquant sur l'onglet correspondant et en renseignant pour chacun la quantité souhaitée. Ce clic initie la Commande de la Prestation de Formation choisie ;
15. Vérifier les éléments de la Commande, identifier et, éventuellement corriger les erreurs ;
16. Avant de procéder au paiement :
 - Cocher la case aux termes de laquelle il déclare avoir d'ores et déjà réalisé l'Evaluation Préalable mentionnée à l'alinéa 1^{er} de l'article L.213-2 du Code de la route ;
 - Cocher la case aux termes de laquelle il déclare remplir l'ensemble des prérequis nécessaires à l'exécution de la Prestation de formation. Par ce clic, le Client garantit à l'Auto-Ecole la véracité et l'exactitude de sa déclaration ;
 - Pour les formations n'impliquant pas le code de la route, cocher la case « Je déclare sur l'honneur être enregistré en tant que candidat au Code ou être titulaire du Code de la route depuis moins de 5 ans ». Par ce clic, le Client garantit à l'Auto-Ecole la véracité et l'exactitude de sa déclaration ;
 - Accepter les termes du Contrat de Formation qui lui sera proposé consultable via un lien hypertexte en cochant la case « J'accepte les termes du contrat de formation conclu en application de l'article L. 213-2 du Code de la route et conforme aux dispositions de l'arrêté du 11 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 29 mai 2020 définissant le modèle de contrat type pour l'enseignement de la conduite pour la catégorie B du permis de conduire ». Ce clic matérialise l'acceptation pleine et entière des Conditions Particulières que constituent le Contrat de Formation par le Client. Un exemplaire du Contrat de Formation sera disponible sur le compte du Client sous l'onglet « Mes documents » ;
 - Cocher la case aux termes de laquelle il déclare avoir pris connaissance de la note détaillant les Prestations de Formation incluses dans le forfait objet de la Commande avec le détail des prix applicables (hors taxes et toutes taxes comprises) ;
 - Accepter les CGS qui s'afficheront en cliquant sur le lien hypertexte correspondant et en cochant la case « Je comprends et j'accepte les CGS » reconnaissant ainsi avoir lu et accepter pleinement l'ensemble de leurs stipulations, sans restriction ni réserve ;
17. Le Client pourra alors valider sa Commande en cliquant sur l'onglet « Je valide ma Commande ». Ce deuxième clic marquera la validation de la Commande. Avant de cliquer

sur cet onglet, le client aura la possibilité d'annuler la Commande en cliquant sur l'onglet « Annuler » ;

18. Insérer ses informations de paiement ;
19. Procéder au paiement en ligne conformément aux instructions qui lui seront données sur le Site et aux stipulations de l'article 5.1 des CGS en cliquant sur « Payer en 1x » ou « Payer en 3x » selon le mode de paiement choisi.

Un courriel accusant réception de la Commande et de son paiement sera adressé au Client dans les meilleurs délais à l'adresse électronique renseignée dans son Compte. Ce courriel comportera :

- Le numéro de la Commande ;
- La facture acquittée ;
- Une copie du Contrat de Formation.

2. Prestations financées par le Compte Professionnel de Formation (CPF)

Par dérogation aux stipulations de l'article 3.3.1. *supra*, tous les achats de Prestations financés via le CPF se réalisent sur la plateforme « Mon Compte Formation » qui est accessible, gratuitement, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr ou sous l'application « Mon Compte Formation » (la « **Plateforme** »).

Les conditions générales d'utilisation de la Plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>) fixent l'ensemble des règles qui régissent les relations entre la Caisse des dépôts et consignations qui gère le site Internet « Mon Compte Formation », les Clients titulaires d'un CPF et les organismes de formation.

Toute inscription à une action/session/module de formation implique l'acceptation sans réserve de ces conditions d'utilisation.

Le Client en cliquant sur l'onglet « Utiliser mon CPF » sur le Site (onglet disponible en cliquant sur la Prestation objet de sa commande sur la boutique en ligne), sera redirigé sur la Plateforme sur laquelle il pourra effectuer en ligne une demande d'inscription.

L'Auto-Ecole devra répondre à toute demande de réservation dans un délai de deux (2) jours ouvrés à compter de la réception de la demande. À défaut de réponse, le Client, titulaire du compte pourra annuler sa demande d'inscription et effectuer une nouvelle demande.

L'Auto-Ecole doit respecter un délai obligatoire de onze (11) jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition de Commande et la date de début de la formation mentionnée dans sa proposition (art. 5.1 des CG).

Le Client reçoit la proposition de Commande. Il dispose d'un délai de quatre (4) jours ouvrés pour confirmer ou non sa Commande.

À défaut de réponse, sa place n'est plus réservée et l'Auto-Ecole n'est plus tenue par sa proposition de Commande. S'il confirme sa Commande, le Client reçoit une validation définitive de Commande par mail. En l'absence de retour Client dans le délai de quatre (4) jours ouvrés, la place réservée n'est plus garantie et l'Auto-Ecole n'est plus tenue par sa proposition (article 5.1 des CG).

En cas d'inscription à une Prestation de formation soumise à des prérequis, l'Auto-Ecole dispose d'un délai de trente (30) jours ouvrés pour instruire la demande et d'un droit d'accès au profil du Client titulaire du compte mentionnant notamment son niveau de qualification. L'Auto-Ecole se réserve le droit de demander au stagiaire de réaliser un entretien ou un test de niveau. L'absence de réponse dans ce délai entraîne l'annulation de la demande d'inscription (article 5.1 des CG).

Il est rappelé au Client les conditions d'éligibilité du financement CPF de la Prestation de Formation, qu'il déclare remplir dans leur intégralité s'il souhaite bénéficier d'un financement par le CPF de la Prestation de Formation :

1. L'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation du projet professionnel ou à favoriser la sécurisation du parcours professionnel du Client ;
2. Le Client ne fait pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points ;
3. La prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :
 -
 - Des heures de conduite complémentaires ;
 - Une remise à niveau ou à une récupération de points ou une formation en vue de l'obtention du permis de conduire à la suite d'une annulation de permis (le financement CPF ne pouvant servir que pour l'obtention du premier permis ;
 - Des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
 - La formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois roues motorisé ;
 - La formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
 - Adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas) ;
 - Une formation en vue de l'obtention du permis de conduire alors que le client dispose pas déjà d'un permis de conduire valable en France

Il est rappelé au Client que le Compte Personnel de Formation (CPF) est un droit individuel attaché à la personne du titulaire, conformément aux dispositions des articles L. 6323-2 et suivants du Code du travail.

En conséquence, il est expressément interdit au Client d'utiliser, pour le financement de sa formation, le compte CPF d'un tiers, de céder ou prêter son propre compte, ou encore de communiquer ses identifiants personnels à toute autre personne.

Toute utilisation frauduleuse, usurpation d'identité ou fausse déclaration dans le cadre du financement de la formation par le CPF entraînera de plein droit :

- l'annulation immédiate de l'inscription,
- la facturation intégrale des frais de formation à la charge du Client,
- sans préjudice de toute action civile et/ou pénale que l'Auto-Ecole se réserve le droit d'engager.
-

En cas d'utilisation frauduleuse du CPF d'un tiers, d'usurpation d'identité ou de communication d'informations inexacts, le Client sera seul redevable de toutes les conséquences financières et juridiques qui pourraient en découler.

À ce titre, le Client s'engage à garantir et relever indemne l'Auto-Ecole de toute réclamation, recours, condamnation ou demande de remboursement émanant notamment de la Caisse des Dépôts et Consignations, des autorités administratives ou judiciaires, ou de tout tiers lésé, consécutifs à une utilisation irrégulière ou frauduleuse du CPF.

4. PRIX

1. Prestations de Formation non financées par le CPF

Les prix affichés sur le Site sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Ces tarifs tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande. Le montant total dû est indiqué sur la page de confirmation de la Commande.

Le prix des Prestations de Formation est celui en vigueur au jour de la Commande. L'Auto-Ecole se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Le prix en vigueur entre les Parties sera celui en vigueur au jour de la Commande et mentionné dans la confirmation de Commande.

2. Prestations de Formation financées par le CPF

Le prix des offres inscrites sur la plateforme « moncompteformation.gouv.fr » diffère des prix pratiqués sur le Site du fait des nombreuses démarches qu'il convient de réaliser et de fait, du temps supplémentaire passé pour chacun des candidats.

Pour chaque Prestation de Formation, les Clients peuvent consulter, depuis la page dédiée du Site afférente à la Prestation de Formation en cause, en cliquant sur « utiliser mon CPF », l'offre y afférente disponible sur la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr> et ainsi consulter le prix de la Prestation de Formation.

Ces prix incluent des frais dédiés :

- A l'ouverture et à la fermeture du dossier sur mon compte formation
- A la création du NEPH ;
- A l'accompagnement administratif et pédagogique concernant la réalisation des heures de conduite.

Conformément à l'article 7.1 des CG de la Plateforme, le prix affiché sur la Plateforme comprend tous les frais liés à la formation (en ce compris les éventuels frais administratifs) de sorte qu'il n'y ait pas de surcoût à payer.

5. MODALITES DE PAIEMENT

5.1. Prestations de Formation non financées par le CPF

5.1.1. Paiement instantané sur le Site

Le prix est exigible en totalité après la confirmation de la Commande. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera consenti.

Le Paiement s'effectue par carte bancaire sur le Site.

Lorsque le Client clique sur « Acheter », il est renvoyé vers une page sécurisée de paiement.

Le récapitulatif de sa Commande s'affiche, en indiquant le prix des Prestations de Formation sélectionnées hors taxes et toutes taxes comprises.

Si ce récapitulatif est conforme à ses besoins, le Client peut alors procéder au paiement en renseignant :

- Son numéro de carte bancaire ;
- La date d'expiration de sa carte bancaire ;
- Le code de vérification de sa carte bancaire ;
- Son code postal.

Ces données sont traitées par un module de paiement sécurisé opéré par le prestataire de service de paiement de l'Auto-Ecole, Stripe, l'Auto-Ecole ne recevant aucune information sur le paiement. Le paiement sera effectué conformément aux conditions générales d'utilisation et à la politique de confidentialité de Stripe accessibles aux liens suivants :

<https://stripe.com/fr/legal/> -
<https://support.stripe.com/questions/your-contract-with-stripe-stripe-services-agreement-%28ssa%29-overview-faqs?locale=fr-FR->
<https://stripe.com/fr/privacy/>

Si le paiement est accepté, le Client peut commencer les leçons de conduite comprises dans la Prestation de Formation commandée.

5.1.2. Paiement en trois fois

Le Client aura la faculté de payer en trois (3) fois le prix de la Commande, par prélèvement bancaire, par le biais du service proposé par le prestataire de service de paiement de l'Auto-Ecole, la société Klarna Bank AB (via Stripe).

Aucun frais, intérêt ou commission ne sera facturé en surplus au Client.

La sécurisation des paiements est assurée par Klarna et ses prestataires. L'Auto-Ecole ne reçoit aucune information sur le paiement.

Klarna est gestionnaire de télépaiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du code civil.

Si le Client souhaite bénéficier de ces facilités de paiements, il devra prendre connaissance du document précontractuel relatif au « Paiement en 3 fois » et accepter les conditions générales d'utilisation et la politique de confidentialité de Klarna consultables ci-après, ainsi que celles de Stripe :

https://cdn.klarna.com/1.0/shared/content/legal/terms/fr-FR/consumer_credit
https://cdn.klarna.com/1.0/shared/content/legal/terms/0/fr_fr/user <https://www.klarna.com/fr/confidentialite-et-securite/> -

Le Client est informé que les comptes bancaires sans découvert autorisé ne permettent pas l'accès aux facilités de paiement et que par ailleurs certaines cartes bancaires ne permettent pas d'avoir accès au paiement en trois (3) fois.

En tout état de cause, le paiement du montant total de la Commande ne pourra être étalé sur une durée supérieure à trois mois, conformément à l'article L. 312-4, 5° du Code de la consommation.

Pour un paiement en trois échéances de la Commande, le calendrier de paiement sera le suivant :

- La première échéance, d'un montant égal à un tiers du montant toutes taxes comprises de la Commande sera payée à l'issue de la confirmation de la Commande par l'Elève sur le Site. Ce paiement déblocuera un tiers des heures de conduite comprises dans la/les Prestation(s) de Formation objet(s) de la Commande ;
- La seconde échéance, d'un montant égal à un tiers du montant toutes taxes comprises de la Commande sera payable un mois après la première échéance, à la date qui sera indiquée à l'Elève lors de la Commande. Ce paiement déblocuera un tiers supplémentaire des heures de conduite comprises dans la/les Prestation(s) de Formation objet(s) de la Commande ;

- La troisième échéance, payable deux mois après la première échéance, à la date qui sera indiquée à l'Elève lors de la Commande, correspondant au solde dû par l'Elève au titre de la Commande. Ce paiement débloquera les heures de conduite restantes.

Toute résiliation des CGS et/ou du Contrat, liant l'Auto-Ecole et le Client, entraîne la résiliation des conditions générales d'utilisation applicables entre Klarna et le Client.

Le Client s'engage et garantit qu'il fera le nécessaire pour que chaque somme due soit payée à l'échéance.

L'Elève est informé et accepte qu'en cas de rejet d'un prélèvement à une échéance, pour quelque raison que ce soit, le Contrat sera suspendu : l'Elève n'aura plus accès à son Compte dans son intégralité et les heures de conduite seront également suspendues. L'Elève n'aura accès qu'à une page de son Compte lui permettant de payer son échéance. Dès régularisation par l'Elève du paiement, le Compte sera de nouveau accessible et l'exécution des heures de conduite reprendra.

Dans le cas où le délai total de paiement de la Commande serait supérieur à trois mois, l'Auto-Ecole pourra résilier le Contrat sans préavis aux torts exclusif de l'Elève.

5.2.Prestations de Formation faisant l'objet d'un financement CPF

En application de l'article 6.1 des CP OF, le règlement du prix de la formation tel qu'indiqué par l'Organisme de formation dans sa commande est effectué exclusivement par la Caisse des Dépôts et Consignations. Aucun règlement supplémentaire ne peut être réclamé par l'Organisme de formation au Titulaire de compte au titre de la formation exécutée.

Le règlement du prix de la formation par la CDC est conditionné à la validation par le Client de la proposition de Commande adressée par l'Auto-Ecole avant son inscription et son entrée en formation, conformément aux dispositions de l'article 5.4 des CG.

Toutefois, dans l'hypothèse où les droits CPF du Client ne permettraient pas de couvrir intégralement le coût de la Prestation de Formation commandée et dans l'hypothèse où le Client ne pourrait mobiliser une source alternative de financement de la Prestation de Formation (France Travail, employeur via la plateforme intitulée EDEF, l'Espace des Employeurs et des Financeurs, opérateur de compétences), le Client sera tenu de procéder au paiement du solde du montant de la Prestation de Formation commandée en se connectant à son Compte via l'onglet <https://lecoleduvalantdor.fr/connexion> (selon les moyens de paiement décrits à l'article 5.1 *supra*).

6. RESILIATION

1. Prestations de Formation non financées par le CPF

Conformément aux stipulations de l'article 7.2 du Contrat de Formation, le Client est informé qu'il peut résilier le Contrat au-delà du délai de rétractation mentionné à l'article 9, par lettre recommandée ou envoi recommandé électronique avec avis de réception à l'adresse postale de l'Ecole de Conduite stipulée à l'article 1^{er} des CGS ou par courriel à l'adresse électronique de l'école de conduite (contact@lecoleduvalantdor.fr), moyennant paiement des prestations déjà réalisées. La résiliation prend effet quinze (15) jours à compter de la date de première présentation de la lettre recommandée ou de l'envoi recommandé électronique, ou immédiatement en cas de motif légitime.

Les motifs légitimes susvisés sont les suivants :

- Mutation professionnelle de l'élève au-delà d'un rayon de 50 km de distance du siège social de l'Auto-Ecole dûment justifiée ;
- Absence de disponibilité d'un formateur de l'Auto-Ecole, pendant une durée continue de deux (2) semaines rendant impossible l'exécution des Prestations de Formation pendant cette période ;
- Survenance d'un problème médical entraînant une incapacité définitive à la conduite ou une incapacité à la conduite de plus d'un (1) mois, dûment justifié ;

- Annulations répétées (portant sur au moins huit heures de conduite) à l'initiative du formateur.

L'Ecole de Conduite peut résilier le Contrat en cas de :

- violence avérée,
- de mise en danger d'autrui,
- d'incivilités ou
- de manquements répétés par le Client à l'une de ses obligations issues du Contrat (retards de paiement, annulations multiples des leçons de conduite de manière irrégulière),

après mise en demeure spécifiant le motif de la résiliation notifiée par lettre recommandée ou de l'envoi recommandé électronique avec avis de réception. La résiliation prend effet quinze (15) jours à compter de la date de première présentation de la lettre recommandée ou de l'envoi recommandé électronique. Le Client est informé qu'il peut contester la décision de l'Ecole de Conduite.

A défaut de solution, il peut recourir à une procédure de médiation.

La résiliation du Contrat avant son terme entraîne l'apurement définitif des comptes. Le remboursement des Prestations de Formation s'effectuera au prorata des Prestations de Formation déjà réalisées.

En cas de prestations non encore facturées au Client, la facturation s'effectuera au prorata des Prestations de Formation déjà réalisées. Le dossier administratif (livret numérique) et personnel de l'élève lui sera restitué gratuitement à tout moment à sa demande ou à celle d'un tiers dûment mandaté par lui.

En cas de résiliation sans motif légitime, l'Auto-Ecole pourra conserver les frais de résiliation mentionnés à l'article 5.1.1.

Le Contrat sera résilié de plein droit en cas de retrait de l'agrément de l'école de conduite. Dans ce cas, l'Ecole de Conduite remboursera sans délai le Client de toutes sommes payées par lui n'ayant donné lieu à Prestation de Formation.

2. Prestations de Formation faisant l'objet d'un financement CPF

Le Client pourra résilier le Contrat dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles 6.2 et 6.3 des CP Titulaires.

En cas d'annulation, d'interruption ou d'absence du Client lors de la Prestation de Formation, les Parties se référeront à l'article 6.2, 6.3 et/ou 6.4 des CP OF.

En cas d'annulation ou de résiliation du Contrat par l'Auto-Ecole, les Parties se référeront aux stipulations des articles 6.4 et 6.5 des CP Titulaires, ainsi qu'aux stipulations des articles 6.4 et 6.5 des CP OF.

7. RAPPEL DES DISPOSITIONS LEGALES

Conformément aux dispositions de l'article L.215-4 du Code de la consommation, les dispositions des articles L. 215-1-1 à L. 215-3 et L. 241-3 sont intégralement reproduites au sein des CGS.

Article L 215 -1-1 du Code de la consommation :

« Lorsqu'un contrat a été conclu par voie électronique ou a été conclu par un autre moyen et que le professionnel, au jour de la résiliation par le consommateur, offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique, la résiliation est rendue possible selon cette modalité.

A cet effet, le professionnel met à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat. Lorsque le consommateur notifie la résiliation du contrat, le professionnel lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Un décret fixe notamment les modalités techniques de nature à garantir une identification du consommateur et un accès facile, direct et permanent à la fonctionnalité mentionnée au deuxième alinéa, telles que ses modalités de présentation et d'utilisation. Il détermine les informations devant être fournies par le consommateur. »

Article L 215 -3 du Code de la consommation :

« Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des non-professionnels. ».

Article L 241 -3 du Code de la consommation :

« Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal.

8. REGLEMENT INTERIEUR

En sa qualité d'organisme de formation, l'Auto-Ecole a établi un règlement intérieur accessible à l'adresse suivante https://lecoleduvolantdor.fr/pdf/reglement_interieur.pdf. Le Client en acceptant les présentes CGS accepte de se conformer aux stipulations dudit règlement intérieur.

Ce règlement précise :

- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité dans les locaux de l'Auto-Ecole ;
- Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires de la formation professionnelle ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

9. RETRACTATION

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion de l'achat effectué sur le Site pour notifier à l'Auto-Ecole sa décision de faire usage de son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité ou frais.

Le décompte du délai de quatorze (14) jours commence le lendemain de la conclusion du contrat.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le Client usant de son droit de rétractation obtiendra alors le remboursement complet des sommes qu'il aura versées au titre de la Commande de Prestations de Formation commandée sur le Site. Le Client exerce son droit de rétractation en informant l'Auto-Ecole de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai de quatorze (14) jour précité, du formulaire type de rétractation remis au Client avec la Confirmation de commande et accessible à tout moment à l'adresse suivante <https://lecoleduvolantdor.fr/retractation> ou de toute autre déclaration (lettre postale, ou courrier électronique adressées aux adresses postale et électronique mentionnées à l'article 1^{er} des CGS), dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué sans retard excessif et en toutes hypothèses dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la réception, par l'Auto-Ecole, de la notification de la rétractation du Client.

Conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation, si le Client a commencé à bénéficier, à sa demande des Prestations de Formation avant la fin du délai de rétractation et qu'il exerce par la suite son droit de rétractation, alors il sera redevable vis-à-vis de l'Auto-Ecole d'un montant correspondant aux Prestations de Formation fournies jusqu'à la communication de sa décision de rétractation, ce montant étant proportionné au prix total des Prestations de Formation (forfait de Prestations de Formation commandé). Le remboursement s'effectuera donc dans ce cas au prorata des Prestations de Formation déjà réalisées.

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé lorsque les Prestations de Formation commandées auront été pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation sur demande préalable expresse du Client et renoncement exprès de ce dernier à son droit de rétractation.

10. UTILISATION DU SITE

10.1. Accès au Site

L'Auto-Ecole s'efforce de permettre, mais ne garantit pas, l'accès au Site 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors de son contrôle, et sous réserve des éventuelles interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Site et/ou d'interventions aux fins d'amélioration et/ou modifications du Site.

Lorsque cela sera techniquement possible, l'Auto-Ecole préviendra le Client de toute interruption prévisible du Site vingt-quatre heures (24) à l'avance.

Il appartient à chaque Client et plus généralement à toute personne visitant le Site Internet, de prendre toutes les mesures appropriées afin de se protéger contre la contamination de ses données, logiciels ou matériels par des virus pouvant circuler via le réseau Internet et notamment via le Site et de gérer ses sauvegardes de données.

10.2. Conditions d'utilisation du Site

Le Client s'engage à utiliser le Site dans le respect de l'ensemble des stipulations des présentes, des lois et réglementations en vigueur en France.

Le Client accepte expressément que l'utilisation du Site, des informations et des outils inclus ou accessibles via le Site s'effectue sous sa propre responsabilité.

Le Client s'interdit de procéder à tout téléchargement ou opérations, ou d'adopter tout comportement de toute nature sur le Site qui pourrait avoir pour conséquence d'en entraver le bon fonctionnement, que quelque manière que ce soit.

Le Client accepte expressément et reconnaît que l'utilisation du Site Internet est effectuée sous sa propre responsabilité et qu'il est entièrement responsable de tout dégât ou dommage causé à son système informatique ou à tout terminal d'accès au réseau Internet et de toute perte de données qui pourrait résulter d'un téléchargement ou d'une utilisation inappropriée du Site en violation des présentes CGS, de la loi ou du règlement.

Il s'interdit de publier ou de télécharger sur le Site des contenus (textes, images) contraire à la loi ou à la finalité du Site et notamment tout contenu pornographique, xénophobe, incitant à la haine, toute

photographie illégale, de nature à porter atteinte à l'ordre public ou présentant le Client dans une situation inappropriée eu égard à la finalité du Site.

En tout état de cause, le Client est seul responsable des dommages de quelque nature qu'ils soient qui pourraient être occasionnés par ses actions sur le Site.

Le Client s'interdit tout agissement susceptible de porter atteinte à la réputation et à l'honneur du Site, de l'Auto-Ecole, ou de ses dirigeants, salariés, partenaires ou de toute personne dont l'image est associée à l'Auto-Ecole.

11. ASSURANCES

L'Ecole de Conduite est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité civile garantissant ses véhicules et couvrant les dommages pouvant être causés aux tiers ainsi qu'aux personnes se trouvant à l'intérieur des véhicules pendant les Prestations de formation ou lors des examens pratiques dans les conditions prévues à l'article L. 211-1 du code des assurances, souscrit auprès de ALLIANZ sous les numéro de police AF407455395; AF407455397 ; et AF407651199.

L'Auto-Ecole a souscrit un contrat d'assurance la couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de ALLIANZ couvrant la France Métropolitaine.

Informations relatives à la compagnie d'assurance :

Adresse : 25 Rue Vendôme - 69006 Lyon.

Numéro : 04 72 44 50 01.

Mail : 5690501@agents.allianz.fr.

Site : : www.allianz.fr.

L'Auto-Ecole a également souscrit une garantie financière auprès de la société AON garanties financières 31-35 rue de la Fédération, 75717 Paris Cedex 15 pour un montant de 45.000 € couvrant la France métropolitaine.

12. PROTECTION DES DONNES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel (les « **Données Personnelles** ») et à la libre circulation de ces données (le « **RGPD** »), les Clients sont informés du fait que l'Auto-Ecole, dont les données d'identification sont détaillées à l'article 1^{er} des CGS, est amenée en sa qualité de responsable de traitement, à réaliser des traitements de Données Personnelles.

Les catégories de Données Personnelles concernées par ces traitements sont les suivantes :

- Les Données d'Identification du Client nécessaires à la création du Compte Client et indiquées par un astérisque et celles que le Client accepte volontairement de communiquer dans le cadre de la création et/ou de la gestion de son Compte (cf. article 3.1 *supra*) ;
- Les Données Personnelles nécessaire à l'exécution des Prestations de Formation et à l'inscription au permis de conduire : copie de la carte nationale d'identité (CNI) ou du passeport, pour les Clients disposant de l'identité numérique, le justificatif d'identité à usage unique avec photo généré durant la démarche depuis l'application France Connect (le cas échéant), titre de séjour, justificatif de domicile datant de moins de 6 mois, photo d'identité datant de moins de 6 mois (au format papier ou numérique), certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national, l'attestation de situation vis-à-vis du service national, l'attestation individuelle d'exemption, l'attestation de situation vis-à-vis du service national, pour les demandes le nécessitant, un avis médical d'un médecin agréé,

- Les informations relatives au représentant légal ou du tuteur légal du candidat au permis de conduire (état civil, signature), copie de son justificatif d'identité.

Il est précisé que les données de paiement font l'objet d'un traitement par la société Stripe ou la Klarna, prestataires de services de paiement de l'Auto-Ecole avec lesquels cette dernière a conclu une convention de sous-traitance de données personnelles.

La base légale du traitement peut être :

- L'exécution du Contrat conclu entre l'Auto-Ecole et le Client (traitement de la Commande, administration du Compte Client, planification des sessions de formation, facturation des Prestations de Formation, la gestion du dossier administratif du Client candidat au permis de conduire et notamment la réalisation des démarches inscription à l'examen du permis de conduire) ;
- Les obligations légales et/ou réglementaires incombant à l'Auto-Ecole en sa qualité d'organisme de formation.

Seules les Données Personnelles strictement nécessaires à l'exécution du présent contrat sont traitées par l'Auto-Ecole.

Elles sont obligatoires : à défaut, l'exécution des Prestations de Formation ne pourrait avoir lieu ou pourrait être suspendue.

Elles ne font l'objet d'aucun transfert ni communication à des tiers sauf obligations législatives ou réglementaires. Aucun transfert des Données Personnelles du Client en dehors de l'Union européenne n'est prévu.

Dans le cas où le Client aurait mandaté l'Auto-Ecole pour effectuer les formalités nécessaires à l'inscription à l'épreuve théorique générale (code) ou à l'examen de la conduite, ainsi qu'à l'établissement de son permis de conduire, l'Auto-Ecole transmettra aux opérateurs responsables les données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ces formalités.

Les personnes destinataires des données personnelles dans le cadre de la relation entre les Parties sont :

- Les services de l'Auto-École en charge du traitement administratif du Contrat, de la facturation ;
- Les formateurs salariés de l'Auto-Ecole ;
- Les prestataires de services externes de l'Auto-Ecole (prestataires de services de paiement de l'Auto-Ecole Stripe/Klarna, les formateurs prestataires de services externes, l'hébergeur de données, le prestataire de services d'infogérance, le *webmaster*, l'expert-comptable) : ils agissent pour le compte de l'Auto-Ecole. L'Auto-Ecole s'engage à conclure avec ses sous-traitants un contrat de traitement de données personnelles conforme à l'article 28 du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'Auto-Ecole s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité optimal des Données Personnelles qu'elle traite.

Les Données Personnelles recueillies seront conservées en archives actives pendant toute la durée du Contrat. Elles peuvent être conservées par la suite en archives intermédiaires pendant une durée de cinq ans à compter de son terme (durée éventuellement majorée le temps nécessaire afin de tenir compte des délais de prescription applicables).

Les Données Personnelles de facturation peuvent être conservées en archivage intermédiaire pendant une durée de dix (10) ans à compter de l'émission de la facture.

Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement de ses données personnelles, ainsi qu'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Il peut exercer ses droits en s'adressant à Il a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- Sur le site web de la CNIL : dans certains cas déterminés, par le téléservice de plainte en ligne accessible à l'adresse suivante <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ;
- Dans les autres cas non prévus par le téléservice, par le service « Besoin d'aide ». (<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct?visiteur=part&cnilContactSourceURI=plainte>), qui permet d'accéder au formulaire de plainte au bas d'une réponse à une question ;
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

En tant que consommateur, si le Client ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, il est informé de son droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel sur le site internet : <http://www.bloctel.gouv.fr> ou par courrier Société Oppose tel - Service Bloctel, 6, rue Nicolas-Siret, 10000 Troyes.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle, en particulier les droits d'auteur, marques déposées, droits à l'image et droits voisins portant sur la structure générale du Site ainsi que sur les textes, logos, et tout autre élément composant le Site appartiennent à l'Auto-Ecole, à son dirigeant ou à leurs titulaires respectifs.

Toute exploitation, commerciale ou non, notamment tout téléchargement, copie, reproduction, distribution, transmission, diffusion, adaptation, traduction ou représentation, intégrale ou partielle du Site et notamment de sa structure générale ou de son logo, des illustrations, images et contenus du Site par tout moyen et procédé actuel ou futur, sur tout support actuel ou futur, sans l'autorisation préalable et écrite de l' ou de leurs titulaires respectifs est interdite et est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires, notamment au titre de la contrefaçon.

Les bases de données figurant sur le Site sont protégées par les dispositions des articles L.341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Sont notamment interdites l'extraction et la réutilisation, quantitativement ou qualitativement substantielles, du contenu des bases de données contenues sur le Site. Tout contrevenant s'expose aux sanctions visées aux articles L.343-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'utilisateur du Site s'interdit de mettre en œuvre tout procédé de compilation, décompilation, rétro-ingénierie relativement au Site.

14. MEDIATION A LA CONSOMMATION – REGLEMENT DES LITIGES

Les CGS ainsi que les Prestations de Formation qu'elles régissent sont soumises au droit français.

En cas de différend, les Parties s'engagent, avant toute saisine d'une juridiction, à tenter de trouver un accord amiable.

Le Client est informé qu'en application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation :

« Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. »

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle,

portant sur l'exécution d'un contrat de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Le Client est informé qu'il pourra porter tout litige avec l'Auto-Ecole devant le Médiateur de la consommation :

Société de la Médiation Professionnelle – Médiateurs Associés

24, rue Albert de Mun

33000 Bordeaux

Siret : 81438535700011

814385357 R.C.S. Bordeaux

Site internet du médiateur à la consommation : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

Le Client peut ainsi saisir le médiateur à la consommation :

- Par courrier à l'adresse suivante :
Société Médiation Professionnelle
Alteritae 5, rue Salvaing
12000 Rodez

- Par courriel à l'adresse suivante :
saisine@www.mediateur-consommation-smp.fr

En tout état de cause, le Client est informé que le recours à un médiateur, ou à toute forme de tentative de résolution amiable d'un éventuel litige n'est pas obligatoire, qu'il peut à tout moment y mettre fin, et que cela ne le prive pas du droit d'intenter une action judiciaire auprès de la juridiction territorialement et matériellement compétente.

Annexe 1 : Formulaire type de rétractation

A l'attention de l'Ecole du Volant d'Or, située 4 Rue du Docteur Paquelin, 75020, contact@lecoleduvolantdor.fr

Je/nous(*) vous notifie/notifions(*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur l'exécution de prestations de formation à la conduite pour la catégorie B du permis de conduire

Conclu le : [date]

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayer la mention inutile.